



Internat CLEMENT MAROT 2026-2027

Accueil ... Intégration ... Bien-être

**Lycée Clément MAROT
59 rue des Augustins
CS90211
46000 CAHORS
Tel: 05 65 35 25 17**

Tel internat de 18h à 21h30 : 06 77 04 03 43

0460007h@ac-toulouse.fr

<http://clement-marot.entmip.fr>

Présentation

Le lycée Clément MAROT se situe au centre de la ville de CAHORS et à proximité de la gare SNCF (5 minutes à pied). Les liaisons avec les villes de MONTAUBAN, BRIVE, TOULOUSE sont faciles et rapides.

Labélisé **Internat d'Excellence**, l'internat offre un cadre idéal aux jeunes pour réussir leurs études.



L'internat est un service payant offert par les établissements pour faciliter la scolarité des élèves dont la résidence est éloignée du lieu d'études. Des aides peuvent être accordées.



L'internat est composé de deux bâtiments situés autour d'un patio végétal très agréable. La capacité de l'internat du lycée Clément Marot est de 330 places : 232 Filles, 77 garçons. 21 places sont réservées aux étudiants de BTS et CPGE.



Présentation

Les étudiants post bac sont répartis dans des chambres non mixtes de 3 lits situées au 4^{ème} étage du bâtiment principal. Les étudiants peuvent arriver à l'internat dès le dimanche soir 18h30. Les élèves du Prébac (LP et LGT) sont répartis sur plusieurs niveaux non mixtes. Les chambres sont majoritairement aménagées pour accueillir 4 élèves. Une chambre pour personne à mobilité réduite est disponible à chaque étage.

Chaque chambre dispose d'une salle de bains avec un lavabo double vasque, une douche et un WC. Chaque élève dispose d'un coin lit-bureau et d'un placard sécurisable à l'aide d'un cadenas personnel



Les élèves sont encadrés par une équipe d'assistant d'éducation (9 personnels par soirée) sous la supervision d'un CPE de service.

Le CPE de service est présent de 18h à 21h30. Il encadre les personnels de surveillance, gère en lien avec la direction de l'établissement les situations particulières et contacte les parents si besoin.



Le règlement de l'internat est annexé au règlement intérieur de l'établissement. Toute entrée à l'internat vaut acceptation du [règlement intérieur](#) de l'établissement.

Horaires



Les élèves internes ont accès à leur chambre à partir de 17h15, 15h45 le mercredi. Ils doivent la libérer chaque matin à 7h15 au plus tard.

A 18h15, les élèves sont invités à quitter leur chambre pour aller dîner au restaurant scolaire entre 18h30 et 19h15. Les élèves pourront rejoindre les internats à 19h45 au plus tard.

Les élèves ont également la possibilité d'aller se détendre à l'espace foyer situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal de l'internat.

Les élèves qui le souhaitent peuvent également profiter de l'atelier musculation les lundis, mardis et jeudis soirs dans le cadre de l'association sportive.

Etude du soir



L'appel est effectué dans les chambres à 19h45.

Pour réaliser leur travail personnel, les élèves peuvent soit rester dans leur chambre, soit rejoindre une salle d'études surveillée.

Entre 20h et 21h, les assistants d'éducation veillent à un climat calme dans les chambres pour faciliter le travail de chacun.

En début d'année scolaire, tous les élèves entrant en seconde sont obligés de rejoindre l'étude surveillée afin de prendre un bon rythme de travail. Les assistants d'éducation peuvent imposer à un élève ne respectant pas le cadre de travail de rejoindre l'étude du soir surveillée. Les conseils de classe peuvent également imposer à un élève de rester en études surveillée si ses résultats ne sont pas satisfaisants.

A 22h : Les élèves sont alors invités à respecter le sommeil de leur camarade de chambrée. Si des élèves ont un travail à terminer, ils peuvent demander à l'assistant d'éducation d'aller dans la salle de travail située à chaque étage.

Absences

Les parents **DOIVENT** signaler **PAR ECRIT** toute absence au service de vie scolaire avant 12h à l'adresse :

viescomarot@ac-toulouse.fr

Téléphone

Dans le cadre de l'internat, les élèves peuvent utiliser leur téléphone personnel ainsi que leurs objets connectés. Cependant, il leur est demandé de veiller à ne pas déranger leurs camarades de chambrée dans l'utilisation de ces appareils. Les élèves doivent respecter le droit à l'image et à l'enregistrement d'autrui.



WIFI

Dans l'enceinte de l'internat, les élèves ont accès au WIFI jusqu'à 22h.

Bagagerie

Le lundi, avant 9h, les élèves doivent déposer leurs bagages dans la bagagerie. Le vendredi, les élèves peuvent avoir accès à la bagagerie.

Respect et Hygiène

Les élèves sont tenus de respecter les règles d'hygiène : douche quotidienne, changement des draps et du linge de toilette, rangement du coin toilette, aération des chambres

...

Le matin, les élèves doivent laisser leur chambre propre et rangée. Le mobilier ne doit être ni déplacé ni échangé entre élèves.



Il est interdit de fumer et de vapoter à l'internat.

Une pause cigarette est organisée à 19h30.



Santé

Les élèves ne peuvent pas garder de médicaments avec eux. Ceux ayant un problème de santé sont invités à déposer leurs médicaments avec leur ordonnance à l'infirmerie. L'infirmière organisera la prise des médicaments suivant les posologies prescrites.



Ce que j'emporte ...

Il y a déjà

- Une housse de matelas
- Un traversin

J'apporte

- ☐ Une alèse (dimension du matelas : 190 X 90 cm)
- ☐ Un drap housse
- ☐ Une couette avec une housse – sac de couchage interdit.
- ☐ Une taie de traversin ou un oreiller avec sa taie.
- ☐ Du linge de toilette (serviette pour la douche)
- ☐ Une trousse de toilette complète
- ☐ Des vêtements pour la semaine
- ☐ Une paire de chaussons
- ☐ Des vêtements de détente ou de sport
- ☐ **1 cadenas pour l'armoire**



L'élève peut demander de retirer une couverture, une alèse et une taie à la lingerie contre engagement écrit.

On me conseille d'apporter

- ☐ Un tapis de douche
- ☐ Des claquettes de douche
- ☐ Un gobelet personnel ou une gourde
- ☐ Une tasse pour prendre une boisson chaude
- ☐ Des jeux de société

Ce que je ne peux pas apporter :

- Des multiprises, des rallonges, des bouilloires et du matériel électrique
- Des déodorants ou autres bombes en spray aérosol
- Des médicaments sans ordonnance
- Un sac de couchage
- De l'alcool
- Des produits illicites (couteau, produits stupéfiants, ...)

LES TARIFS INDIQUES SONT CEUX EN VIGUEUR AU 01/01/2026

ELEVES/ETUDIANTS DE L'ETABLISSEMENT

	Tarif forfaitaire 33 semaines DP				Semaine sup
	Tarif annuel	Janvier - mars	Avril - 14 juin	Sept -déc 26	
Demi Pensionnaire 5 jours	588.48€	191.26€	139.76€	257.46€	18,40 €
Demi Pensionnaire 4 jours	470.78€	154.47€	110.34€	205.97€	14,72 €
Demi Pensionnaire 3 jours	353.09€	117.70	80.92	154.48	11.04 €

	Tarif forfaitaire 33 semaines INTERNAT				Semaine sup
INTERNES 4 nuits 5 jours Lundi à vendredi Lycéens	1420.51€	461.67€	337.37€	621.47€	44.40€
INTERNES 4 nuits 5 jours Lundi à vendredi étudiants	1420.51€	461.67€	337.37€	621.47€	48.50€
INTERNES 5 nuits 5 jours	1510.82€	491.02€	358.82€	660.98€	52.30€
INTERNE EXTERNE (repas sans nuit)	1196.76€	388.95€	284.23€	523.58€	37.40€

TARIF A LA PRESTATION

Repas Externes/apprentis de l'établissement	4.50€
cout nuit élève + petit déjeuner unitaire	4,50 €
Nuit + petit déjeuner apprenti (participation CFA)	6.00€

Des réponses à mes questions



Les élèves peuvent-ils choisir leurs camarades de chambre ?

Chaque élève peut indiquer dans le dossier d'inscription le nom de deux ou trois camarades. Les CPE font alors leur possible pour satisfaire ces vœux.

La composition des chambrées peut-elle être modifiée ?

Les CPE se réservent le droit de modifier les chambrées pour le bien-être des élèves.

Je fais du sport en club. Pourrais-je sortir le soir ?

Sur justification d'un club sportif ou culturel et soumis à l'accord des CPE, les internes peuvent bénéficier d'une entrée tardive (avant 20h30). Dans ce cas, un plateau repas leur est gardé.

Je voudrais être interne et rentrer chez moi le mercredi soir

Sur autorisation écrite des parents, les élèves peuvent bénéficier d'un retour chez eux le mercredi midi. Attention, le forfait internat reste du même montant. Il n'y aura pas de remise d'ordre.

Je pars en stage plusieurs semaines, devrais-je payer l'internat ?

Toutes les périodes de stage de l'établissement sont prises en compte par le service de gestion avant l'édition des factures d'hébergement. Les semaines de stage sont décomptées.

Je pars en stage plusieurs semaines. Pourrais-je rester à l'internat ?

Les élèves dont le lieu de stage est proche du lycée peuvent bénéficier de l'internat pendant leur PFMP. Dans ce cas, les semaines supplémentaires sont facturées.

Je voudrais être interne mais les frais sont trop importants pour ma famille.

Le service social du lycée peut rencontrer les élèves dans cette situation. Des aides de l'état et de la région Occitanie permettent de réduire les frais.

J'ai choisi de faire une option théâtre, pourrais-je aller au théâtre le soir ?

Les enseignants de ces sections (musique, théâtre,...) organisent régulièrement des sorties en soirée. Les internes peuvent y participer avec l'autorisation de leurs parents.

J'ai choisi de faire une option musique, pourrais-je m'isoler pour répéter mon instrument ?

Les élèves inscrits en option ou EDS musique ont la possibilité de pratiquer leur instrument dans la salle musique qui leur est ouverte le soir. Un piano est également en libre accès au foyer des élèves.

J'ai entendu dire que le lycée avait un orchestre et une chorale

Effectivement, l'enseignant d'éducation musicale anime un atelier orchestre et une chorale tous les mercredis en début d'après-midi. Vous pourrez y retrouver des élèves de toutes les classes et des personnels. L'orchestre et la chorale du lycée se produisent régulièrement tout au long de l'année.

Des réponses à mes questions

J'aime le théâtre et je voudrais pratiquer au lycée

Même si vous n'avez pas pris l'option théâtre, un atelier théâtre se déroule un soir par semaine. Il est ouvert aux internes.

Je pratique le sport régulièrement et je crains que l'internat m'éloigne trop de ma pratique.

Sous la conduite d'un enseignant d'EPS, la salle de musculation du lycée est ouverte tous les soirs sauf le mercredi dans le cadre de l'association sportive du lycée. L'association sportive propose également des entraînements le mercredi après-midi : sports collectifs, randonnée ...

Je voudrais être interne et avoir ma chambre seule

L'internat n'est ni un hôtel, ni une résidence étudiante. Les chambres sont toutes partagées.

Je suis handicapée et je voudrais être interne

Une chambre pour les personnes à mobilité réduite est disponible à chaque étage. Les salles de bains de ces chambres sont adaptées. Les étages sont accessibles par ascenseur pour ces élèves.

Je voudrais être interne mais je ne veux pas manger au restaurant scolaire

L'introduction de nourriture extérieure à l'établissement n'est pas autorisée.

J'habite loin et je voudrais arriver le dimanche soir

Seuls les internes étudiants majeurs ont accès à l'internat le dimanche soir à partir de 18h30. Le service de restauration est fermé le dimanche soir. Un coin repas avec réfrigérateur et micro-ondes est mis à disposition des internes le dimanche soir.

L'amphithéâtre extérieur du lycée



Le kiosque du lycée



Les composteurs du lycée